

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 12 juin 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 7 juin 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration :

Membres absents : Michel HABER

✓ **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2017**

Approuvé à l'unanimité

✓ **Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.**

Néant

✓ **Recensement Insee, nomination d'un coordonnateur communal – Délibération**

Du 18 janvier 2018 au 17 février 2018, aura lieu le recensement Insee des habitants de la commune d'Alix.

La préparation de l'enquête démarrant dès maintenant, il est nécessaire de nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le Maire propose de nommer Nancy Bard comme coordonnateur communal.

Vote : à l'unanimité

✓ **Convention avec la mairie de Frontenas pour la mise à disposition d'un assistant de prévention - Délibération**

Toute collectivité doit désigner un assistant de prévention, soit en nommant un agent en interne ayant la compétence pour assurer ses missions, soit en faisant appel à un agent d'une autre collectivité par le biais d'une convention.

Le Maire propose donc de signer une convention avec la mairie de Frontenas pour la mise à disposition de leur agent, Mme Patricia Veyrat, en tant qu'assistant de prévention. Sur les deux jours de formation annuelle obligatoire, ALIX participera financièrement à une journée.

Mme Veyrat pourra aussi assister Alix dans l'élaboration et la mise à jour du Document Unique.

Vote : à l'unanimité

✓ **Personnel communal – Fin des contrats CDD à venir**

- Mme BOUCHOT - Bibliothèque - Date de fin de contrat CDD : 31/07/17. Possibilité de renouveler son CCD jusqu'au 31/10/2018 (date d'entrée 01/11/2012).

Nous devons donc avoir une réflexion sur la pérennisation de cet emploi. Ce poste de 10 heures par semaine représente une charge annuelle pour la commune, mais est un atout pour la bibliothèque. Ce contrat devra être soit transformé d'ici 2018 en CDI, soit être modifié (nombre d'heures) ou arrêté. Une réflexion est engagée avec le bureau et les bénévoles de la bibliothèque.

- M. DESBROSSE – Agent technique – Date de fin de contrat CDD : 17/08/17
- M. SAGNOL – Agent technique – Date de fin de contrat unique d’insertion : 18/10/17

La solution d’une embauche d’un agent technique à temps plein ou à 70% (24h30 par semaine) passe par un recrutement en tant que fonctionnaire catégorie C avec une période de stage de 1 an. Jusqu’à 70%, l’agent peut cumuler son emploi public avec un emploi dans le privé. Dans tous les cas, la publication de la vacance de poste est obligatoire, mais peut se faire de façon « fermée », car nous avons déjà les agents qui ont fait une période de contrat (CDD ou CUI) à ALIX ; cette possibilité est ouverte pour éviter de devoir se séparer d’une personne qui a déjà effectué un CDD.

Une réflexion est en cours pour déterminer les besoins de la commune et évaluer les agents techniques.

Une commission élargie Finances - RH est prévue le Mardi 20 juin à 20h30 pour en discuter.

✓ **Finances : Investissement et subvention Aire de jeux**

La région Auvergne Rhône Alpes a confirmé par courrier du 2 juin 2017, l’octroi d’une subvention de 18 112 euros.

Nous sommes dans l’attente de la réponse de la préfecture du Rhône pour la subvention demandée dans le cadre de la DETR 2017.

Proposition de commencer les travaux, et notamment le terrassement.

✓ **Travaux :**

- Sécurisation sortie du château : La Mairie a été sollicitée par les riverains du Château concernant la dangerosité de l’entrée/sortie du Château. Il y a peu de visibilité. La route est départementale. Plusieurs pistes sont abordées (ralentisseurs, trottoirs...). La solution retenue devra être validée par le département.

Une commission le 22 juin à 19h00 se réunira, pour aborder également la sécurisation de l’entrée Nord du Village.

- Croix – Décopierre : Le tailleur a nettoyé les pierres et les a regravé. Toutefois, la patine n’était pas prévue en « Rose ».

- Epareuse – Dumontet : La communauté de communes a proposé ce nouveau prestataire. Les travaux sont en cours.

✓ **Avancement du PLU**

La partie environnementale est terminée.

Ensuite viendra la transmission aux personnes associées qui auront trois mois pour statuer, puis l’enquête publique à la rentrée de septembre 2017, puis interviendra le commissaire enquêteur.

Le conseil municipal devra ensuite se réunir pour étudier les remarques de la population et des personnes publiques. Enfin, la préfecture devra statuer sur la légalité du PLU en fin d’année.

Le calendrier est actuellement respecté.

✓ **Scolaire : Bilan et avenir TAP – Questionnaire**

Un questionnaire sur les TAP a été distribué aux parents d’élèves (via l’école) le 1^{er} juin 2017.

40 retours sur 48 familles concernées par le service. Une rencontre avec les parents a aussi été organisée le 30 Mai (18 familles présentes).

Les familles sont satisfaites à 78 % mais 84 % ne souhaitent pas que la semaine à 4,5 jours soit reconduite. Le questionnaire avec ses résultats seront annexés en pièce jointe au compte rendu de ce conseil.

La réflexion sera abordée en conseil d'école le 13/06/2017.

Toutefois il est précisé que le projet de décret n'est pas encore validé.

Ces délibérations du conseil et de l'école permettraient d'anticiper si une loi modificative pour la rentrée est votée.

Déclaration d'intention : A l'unanimité le conseil municipal est d'accord pour revenir à la semaine de 4 jours et arrêter les TAP.

✓ **Questions diverses :**

- Vide Grenier de la classe en 9 : organisation toujours en réflexion car la sécurisation du village doit encore être réfléchi par la classe en 9. La date retenue serait le 10/09. Questionnement à faire auprès des autorités pour bloquer la départementale.
- Le test du mercredi après-midi pour l'accueil est positif : bon retour de la part des parents.
- Proposition d'un nouveau commerçant pour le marché. En cours.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00

Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 26 Juin 2017 à 20h30

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

Le Maire.

